

BULLETIN MUNICIPAL DE ROUVRAY

JUILLET 2015



Concert du 5 juin à l'église de Rouvray

Le vendredi 5 juin 2015, comme annoncé dans le dernier Bulletin, la chorale de Villefargeau a donné un concert dans l'église de Rouvray.

Cette Chorale composée d'une quarantaine de chanteurs, dirigée par Gilles Cornu et accompagnée au piano par Francis Colas Adler, a ravi le public présent ce soir-là.

Ils nous ont présenté un programme varié tels que chants traditionnels d'ailleurs, variétés, Jazz. La soirée s'est terminée en toute convivialité autour du pot de l'amitié dans la cour de la Mairie.

Le mot du Maire

Nous, Français, avons une fâcheuse tendance à nous chamailler pour des choses sans importance (vues avec du recul), à nous diviser, à nous opposer à longueur d'années, sauf lorsqu'une cause vitale vient à nous réunir ; si rare qu'elle mérite d'être soulignée.

Vendredi 26 juin, à l'initiative du député de l'Yonne Guillaume Larrivé, se sont réunis sur la le parvis de la cathédrale d'Auxerre, les trois députés et deux sénateurs de l'Yonne, le Président du Conseil Départemental, le Maire d'Auxerre, quelques maires de communes du Département, des représentants de l'Eglise, des œuvres de soutien aux Chrétiens d'Orient, pour rompre ce trop long silence coupable et dénoncer les massacres et les actes de barbarie dont ils sont victimes ainsi que d'autres minorités.

Face à ces horreurs, à cette volonté d'extermination et à cette guerre déclarée contre la civilisation se sont unis spontanément, pour cette cause, la société civile et l'Eglise, chacun mettant en avant, selon ses convictions :

- la défense de leurs frères martyrisés,
- la défense de l'homme,
- la défense des droits de l'homme.

En abandonnant ces Chrétiens à la mort, la France faillit à leur défense acquise depuis Saint-Louis.

Il est vraiment navrant de constater qu'un laïcisme étroit interdit de dire que ces hommes sont tués parce qu'ils sont chrétiens.

Nos erreurs politiques qui font tant de mal au peuple syrien et la désinformation des medias ont été dénoncées avec vigueur par les hommes de tous bords lors de cette réunion publique devant la cathédrale d'Auxerre, ceux-là mêmes qui se rendent fréquemment sur les zones de conflit..

Un appel à l'action concrète, militaire si nécessaire, a été lancé solennellement, pour stopper les Barbares. Sera-t-il entendu ?

Les Chrétiens d'Orient nous crient : « Demain, ce sera vous, chez vous. Alors priez et réveillez les consciences en témoignant de l'Espérance, dès maintenant ».

Bonnes vacances.

Vie de la Commune

Rappels des règles de bon sens concernant :

- La lutte contre les bruits gênants pour le voisinage,
- l'obligation d'égagement des arbres débordant sur la voirie,
- l'interdiction du brûlage,
- l'entretien par les riverains des trottoirs ou des bords de voirie publique.

Ces règles, devenues contraintes, sont complétées au fil des ans pour pallier le non-respect du voisinage par une minorité*.

La majorité est remerciée pour le respect de ses voisins, comme pour l'entretien des bords de voirie au droit de leur propriété (arrachage des mauvaises herbes, tontes, fleurissement, arrosage des fleurs, ...)

1) Rappel des horaires au cours desquels les travaux susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être tolérés :

les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Article 12 de l'arrêté préfectoral DOAS/SE/2006/478.

2) Servitude d'égagement le long des voies communales et rurales.

Selon l'arrêté municipal du 30 avril 2002 et l'article R161-24 du code rural.

Les branches racines des arbres qui avancent sur l'emprise des voies communales et chemins ruraux doivent être coupées à l'aplomb de la limite de ces voies, diligence de propriétaire ou exploitant, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité de passage ainsi que la conservation du chemin.

3) Interdiction de brûlage

Art 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Le brûlage des déchets, dont les déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année en zone rurale lorsqu'il existe une déchèterie. Sont concernés : tontes de pelouses, taille des haies, élagages, débroussaillages.

Une solution de substitution :

- le compostage individuel,
- le dépôt en déchèterie.

* Le non-respect du RSD en matière de brûlage expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €, l'infraction constatée...la juridiction de proximité statue sans débat préalable par une ordonnance pénale.

4) Le bon sens et le civisme voudraient que chacun entretienne les bords de voirie dont il est riverain, à l'image du déneigement des trottoirs pendant l'hiver.

LA MARCHÉ C'EST L'PIED



Loisirs et sports

La date de la marche semi nocturne de septembre sera diffusée dès la rentrée.

Les rues de Rouvray : rébus casse-tête

H Z
T H N Ç
R T C Q E Y
Ç P A L X R U Q
W P N N S K M O V C
Y P H B G V B A A N E Z
M I T C M O T Y M W F D A M
Q G U P L A C E A U X L S I W S
Z Ç J A I O K V S Ç E S V G Z E U T
J D J T O C R A M R E L L E H C O R F Y
C X P W A F A D E R E T Y B S E R P E K
E T O N I B U O G A X B N F H Q D C
R Q B A R R E E X C W H R M E S
M X W Y N G I T N O M B Y F
X P G X O T H X U J V Z
X O H T O H C U O H
T V E A R W Ç L
V G R J H E
S C Y R
B B

- (?) BARREE
- (?) COGNAT
- (?) GOUBINOT
- (?) HERY
- (?) HOUCHOT
- (?) MARCOT
- (?) MONTIGNY
- (?) NEUVE
- (?) PLACEAUX
- (?) PRESBYTERE
- (?) ROCHELLE

Cartes visite des professionnels de Rouvray

DABKOWSKI FREDERIC
TRAVAUX FORESTIERS - DÉBARDAGE

24 ROUTE D'HÉRY
89230 ROUVRAY
SIRET 477.944.714.00021
APE 0240Z

TÉL. 03.86.47.86.46
FAX. 03.86.47.52.15
PORT. 06.25.02.29.62



RENOV DECORS S A R L
J. N. MARY
16 rue des Prés
89400 ORMOY

" RENOV' DECORS "

PEINTURE - RAVALEMENTS
RETEVEMENTS - DECORATION -
CLOISONS - ISOLATION INT. -
AMENAGEMENTS DE COMBLES
PARQUET - DEVIS GRATUIT

E-MAIL : jacques.mary89@orange.fr
Téléphone / Fax : 03.86.40.65.31
Téléphone Port : 06.08.31.07.07



Vaucouleur

CHARPENTE - COUVERTURE - ESCALIER
MAISON OSSATURE BOIS - SURÉLEVATION

S.A.R.L. VAUCOULEUR - Chemin des placeaux 89230 Rouvray
Tél: 03 86 98 20 99 Fax: 03 86 47 75 63
Site: <http://vaucouleur.sarl.free.fr> E-mail: vaucouleur.sarl@orange.fr
Siret: 48298325100018 APE: 4391 A



Stéphane RELTIENNE
Entrepreneur de parcs et jardins

- Entretien
- Elagage
- Création
- Maçonnerie paysagère
- Vente végétaux



Bruno HURSON 10 route de Montigny la resle
89230 ROUVRAY
06 73 46 17 26
brunohurson@aol.com

Photographe de nature
faune, flore et macro

<https://www.flickr.com/photos/84914186@N05/>



Route d'Héry 89230 ROUVRAY
Tél : 03 86 47 87 23 ou 06 85 44 94 00

Chrystel COIFF
Votre salon à domicile - Coiffure mixte

Tél: 06 87 47 24 27
89230 ROUVRAY



KOWALCZYK
François

PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENT SOLS ET MURS
VITRERIE - DOUBLE VITRAGE
ISOLATION - PLACO

17 Route d'Héry
89230 ROUVRAY

03 86 47 56 20



Florence Rollet
Conseillère
Pierre Lang

Je vous offre une présentation privée de la collection de bijoux Pierre Lang.
Un instant très convivial, entre amies, voisins, collègues à votre domicile.

03 86 47 84 08
florolletbijoux@orange.fr
www.pierre-lang.com



22 grande rue
89230 ROUVRAY

06 45 47 02 59
joelgillard@outlook.fr

JOËL GILLARD
ROUVRAY RENOV



Lady . A Lingerie
03.86.47.88.49
06.20.23.49.44

Vente à domicile et en ligne
www.lingerie-ladya.fr

Spécialiste Grandes Tailles (A-1 /80-140)
Quotidien, Maternité, Sport, Séduction,
Post-Opération...

ladypro@orange.fr
Facebook: Lady A lingerie

Amore GIRARD GLEIZES

Rouvray 89230



Législation

Service de télépaiement des amendes

La Direction des Finances publiques met à disposition des usagers un moyen de paiement en ligne des amendes via le site amendes.gouv.fr

Ce site permet de régler les amendes issues du système de contrôle automatisé (radars fixes et automatisés) ainsi que toutes les amendes dont la référence télépaiement est présente sur le talon de paiement.

Vous pouvez également télécharger l'application amendes.gouv sur votre smartphone : c'est simple, rapide et sécurisé.

Maires ruraux de France (AMRF)

Extrait du courrier du Président des « Maires ruraux de France » aux Préfets :

« La colère et l'exaspération montent dans nos campagnes...la ruralité n'est pas un endroit où l'on passe ses vacances, c'est avant tout un lieu de vie.

Le manque de considération de nos députés, de nos sénateurs et du Gouvernement nous afflige et nous accable...Les vrais experts du monde rural ne sont-ils pas ceux qui y vivent ?

Toutes les actions entreprises donnent cette amère impression que la commune serait un lent poison contaminant le territoire....

Nous sommes très souvent taxés de rétrogrades, passésistes, extrémistes. Passons sur ces clichés et interrogeons-nous sur la vie des communes.

Il semble qu'aujourd'hui nos politiques pratiquent la politique de la terre brûlée, faire fi du passé et des siècles de structurations territoriales pour répudier d'un simple revers de main. La suppression du syndicats, le sacro-saint principe de rationaliser et de faire des économies est une abomination. Il est vrai que ces derniers coûtent extrêmement cher... Un peu de mathématiques : d'une part ils sont autonomes financièrement, d'autre part ils peuvent avoir recours à l'emprunt et leur président perçoit une indemnité trimestrielle exorbitante de 800 € et leur secrétaire de 200 € par mois...Quel coût !

Ces syndicats sont nécessaires, et ont toujours été construits sur un échelon territorial pertinent, dimensionnés pour pouvoir répondre à des besoins et des enjeux locaux.

...

La loi NOTRe (en se risquant de jour sur les mots, cette loi sera la VOTRe, car nous n'en ferons jamais la nôtre !) induit un enterrement de première classe pour les communes ; voici un extrait des doléances reçues :

- réduire à néant la clause générale de compétence des communes,
- organiser la mise sous tutelle de la commune par l'intercommunalité,
- donner la possibilité pour un EPCI de décider à la majorité qualifiée de l'unification des impôts communaux,
- proposer la nomination des représentants des communes à l'intercommunalité par un scrutin distinct de l'élection municipale,

- réviser une nouvelle fois les schémas départementaux et de coopération intercommunale avec des règles plus contraignantes,- fixer arbitrairement la taille minimale des intercommunalités à 20 000 habitants,
- augmenter le nombre de compétences obligatoires et facultatives des intercommunalités, supprimer le dispositif interdisant le transfert automatique de la compétence PLU à l'intercommunalité, issue de la loi ALLUR,
- réduire le champ d'application de «l'intérêt communautaire »,
- supprimer la minorité de blocage reconnue aux communes membres d'un EPCI faisant l'objet d'un projet de fusion,
- supprimer les syndicats et les syndicats mixtes,
- étendre la règle de représentation démographique des communes dans les intercommunalités dans les syndicats.

...

Les élus que nous sommes ont l'obligation de présenter des budgets en équilibre, et nous avons appris à ne pas dépenser plus que nous avons. Nous avons tous fait des budgets de « combat », pour faire un mieux avec nos moyens, en actionnant parfois le levier fiscal – à contre-cœur .

...

Notre plus grand regret est que toutes ces charges de fonctionnement transférées seront compensées au détriment de l'investissement public et de l'emploi...Si c'est là la relance que nous voulons pour notre pays, nous n'avons définitivement pas la même vision de la solidarité et de l'aménagement du territoire. Les communes rurales n'ont pas l'intention de devenir des associations de sauvegarde du patrimoine.

...

Recevez , Monsieur le Préfet,.... »



L'entrée du village endeuillée, le week-end de la Pentecôte, à la demande de l'AMRF

Travaux

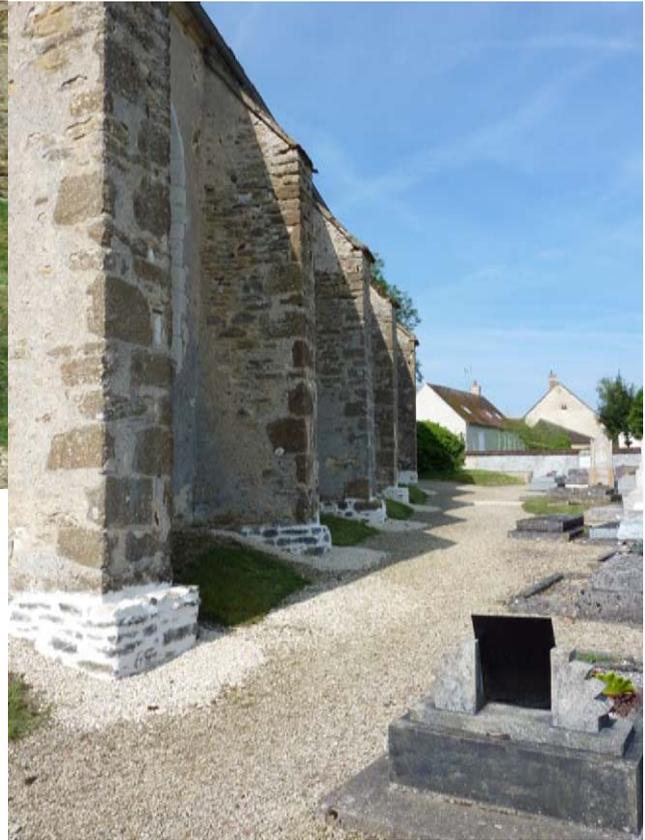
Travaux de l'église
Ils sont désormais achevés.



Le clocher avantet après



Le narthex avant et après



Les pieds des murs ont été renforcés. Cette mesure, moins spectaculaire que la réfection du clocher, s'imposait par l'enjeu : une détérioration grave de la stabilité d'ensemble de l'église.

Travaux sur le local des pompiers

La toiture qui s'effondre peu à peu sera surélevée afin d'aligner son toit au niveau de celui du préau. De ce fait, un espace de rangement sera ainsi créé, notamment pour l'archivage. Ces travaux se dérouleront pendant les vacances scolaires ; un calendrier est déjà arrêté avec les entrepreneurs.



L'eau distribuée par le SAEP

Evolution des consommations d'eau potable, en m³ :

	2012	2013	2014
Rouvray	20 340	21 306	18 928
Venouse	24 338	25 215	23 880
Méré	9 785	7 961	7 941
Varennes	19 936	20 206	20 568
TOTAUX	74 399	74 688	71 317

Associations et Loisirs

Eveil Sportif

« La saison sportive 2014/2015 de l'Eveil Sportif de Rouvray touche à sa fin.

Le bilan sportif est plus que satisfaisant avec 21 adhérents, une belle équipe joyeuse et assidue et un prof sympa.

Le bilan financier est par contre un peu plus nuancé, la marche du 1^{er} mai n'ayant attiré qu'une dizaine de marcheurs, bien courageux vu le temps.

A venir :

- reprise sportive le 7 ou 14 septembre, pour une nouvelle saison,
- repas festif au cours d'un couscous le 7 novembre ;

En espérant vous retrouver nombreux, Bon été à tous !

La Présidente

Angélique CHEVALLIER »

SIVOS



Départ de Barbara, directrice de l'école maternelle



Kermesse de fin d'année, à Pontigny



Kermesse de fin d'année des écoles du regroupement à Pontigny



Cantine , mode fin d'année, pas de nostalgie...

Toute l'équipe du SIVOS vous souhaite un bel été !



Sudoku difficulté 5

Difficulté: 5

					2		6
		1		3			8
					5		1
7				2	8		4
9		6	8		7		
	5	8		4	6		
		5	2				
	7					1	5
				7		4	2

	2				9			6
1				4		7		
	6			2	7	9	8	
		1					4	
	7		9		5		1	
2	5							
3								
8		5	3		1		6	
	4			5				

	9					1		
		4	5		3			8
8		5		4		7		6
							2	
	5		6			8		
	2	7	4					
					4			2
9	7		8				1	
				3	7	6		

	8							
				5		9	4	
	4		3		1			7
	5		2				7	6
		2					1	
3	6							8
			1	9	5		2	
			8			6		
		4	7	3		1		

6		4			1	9		7
		9			7	5		
	1				8			
		3				2	7	
		6			9	3	5	
			4					
			9	7			3	
			8			6		2
9			2	6				

	3		2					1
9	8							5
		4	7					
	4				3			
								2
6		2		7	9	3	4	
2	6	7	5		1			
4		3					5	
		5	6					

Commémoration de la guerre 14-18

Centième anniversaire de la mort des soldats de Rouvray Morts pour la France

DARLOT Edgard, mort à Notre-Dame de Lorette (Pas de Calais) le 15 juillet 1915

FROMNOT Marcel, mort le 17 juin 1915

MASSÉ Léon, caporal au 82^{ème} Régiment d'Infanterie, 36^{ème} Compagnie,
mort le 21 juillet 1915, des suites d'une péritonite aïgue à Bar-le-Duc.

Secrétariat de Mairie

Le Secrétariat de Mairie
sera fermé du 3 août au 21 août
réouverture le lundi 24 août:

Alerte vipère !

Sans crainte excessive ni obsession,
soyons tous vigilants :
l'un de nous a été surpris par une vipère,
à Rouvray ce dimanche 5 juillet,
dans les broussailles.

Ces vilaines bêtes recherchent la fraîcheur ;
restons tous très vigilants,
notamment en présence d'enfants.

(Après discussions avec les spécialistes,
il s'avère que ce « monstre » est trop long
pour être une ... vipère... Ce ne serait
qu'une paisible couleuvre...

Mais restons sur nos gardes pour éviter
l'accident en face d'une vraie vipère !)

